

« Religions et fécondité »

Mots clés : Religion, fécondité, Islam ; Ancien Testament, catholicisme, politique de population, doctrine de population, malthusianisme, populationnisme

Le Professeur Yves Charbit, démographe, chercheur et directeur du Centre de recherche population et développement à l'université Paris Descartes (CEPED), a traité de la question d'un lien prescriptif positif éventuel et de son efficacité réelle, entre les trois religions « du Livre » et fécondité/croissance de la population.

I. Intervention du Professeur Yves Charbit

En préalable, il est rappelé que le démographe observe la réalité à travers les chiffres des mouvements de la population (natalité, fécondité, mortalité, voire migrations) en essayant d'en trouver des facteurs explicatifs a posteriori, ou déterminants pour l'avenir.

La question posée ici est : la religion est-elle un véritable facteur explicatif, même parmi d'autres, dans l'analyse des comportements de fécondité, de mortalité et de nuptialité ? Ou doit-on contextualiser son rôle dans l'élaboration du comportement fécond ?

Classiquement les doctrines de population, qui sous-tendent les politiques démographiques des Etats, sont classées en trois groupes.

Les doctrines populationnistes prônent la croissance démographique. A cet effet, la fécondité doit être élevée (d'où des obstacles à la pratique de la contraception), la nuptialité forte (mariages aussi nombreux et précoces que possible), la mortalité faible, ainsi que toutes les incitations indirectes : mesures fiscales, politiques du logement, obstacles au divorce, à l'activité professionnelle des femmes, etc. *Les doctrines dites malthusiennes* vont au contraire préférer réduire la croissance démographique par des moyens symétriques (sauf, cas rarissime, en accroissant la mortalité). Enfin un Etat peut s'en tenir à une stricte neutralité, fondée sur le respect des choix individuels.

Il est communément admis que les trois religions du Livre sont populationnistes. Qu'en est-il vraiment ?

1. L'Ancien Testament

Si l'on considère que l'Ancien Testament est populationniste en raison de l'injonction de la Genèse : « croissez et multipliez-vous », peut-on en déduire l'existence d'un corpus doctrinal ? Dans cette hypothèse les divers textes normatifs qui le composent et qui ont gouverné la vie des Hébreux devraient être cohérents en matière de population (fécondité, mortalité, nuptialité) avec l'injonction populationniste de la Genèse.

Il se révèle que, si certaines prescriptions de ces textes favorisent effectivement la natalité (le Lévirat, le péché d'Onan, les recensements), d'autres commandements (interdits relatifs à l'impureté de la femme, l'adultère et la virginité) n'ont pas d'impact positif sur la procréation. Par ailleurs, les épreuves et châtiments divins qui ont été imposés aux Hébreux comme la guerre, les épidémies et les famines, ont empêché toute croissance démographique.

En réalité, les différentes injonctions de l'Ancien Testament s'inscrivent dans deux logiques complémentaires qui n'ont rien à voir avec le populationnisme : contribuer au contrôle des hommes sur la sexualité des femmes, conformément à leur statut inférieur (voire même de mineure) dans les sociétés de l'Antiquité, renforcer la soumission à Dieu du peuple élu, à travers des récits de sa toute-puissance, qui va jusqu'à un pouvoir absolu de vie et de mort. Ainsi, la croissance démographique ne peut exister qu'autant que le peuple hébreu se conforme aux commandements divins : dans le cas contraire, il est soumis à son châtiment, avec un impact négatif sur son nombre.

2. *Le catholicisme*

La religion catholique peut être considérée comme populationniste dans la mesure où elle se réfère, elle aussi, au précepte « croissez et multipliez-vous » ; surtout, elle ne dissocie pas sexualité et procréation et prône une contraception naturelle (ce qui exclut l'utilisation de préservatif, même comme prophylaxie contre les infections sexuellement transmissibles ou le sida). En France, on a ainsi observé l'hostilité des milieux catholiques à la loi Neuwirth sur la contraception (1967), et à la loi Veil sur l'avortement (1975).

Pourtant, à partir des années 1960, on observe dans des pays à forte présence catholique d'Amérique du Sud une diminution drastique de la fécondité, qui atteindra près de 70% en 50 ans. Son contexte d'occurrence a été interprété (J. M. Stycos, *Idéologie, foi et planification familiale en Amérique Latine*) comme une alliance objective entre l'Eglise catholique, la droite nationaliste et la gauche marxiste révolutionnaire, toutes trois hostiles pour des raisons différentes aux programmes de planification familiale téléguidés par les Etats-Unis (de leur propre aveu « masqués derrière le PNUD ») ; or, cette alliance a été contrée par une autre, tout aussi politico-idéologique, entre les gauches réformistes et les programmes multilatéraux de contraception (en fait fortement dominés par l'idéologie malthusienne des pays Occidentaux). Au sein des classes bourgeoises latino-américaines a ainsi été favorisée dans les années 1960 l'émergence d'un profil de femmes en général urbaines, instruites et professionnellement actives, qui revendiquaient la liberté de choix en matière de fécondité et de contraception. Ces « femmes pionnières », qui échappent au modèle traditionnel, ont servi de modèle aux autres.

Ainsi, le catholicisme en tant que tel n'explique pas les comportements démographiques, mais a été instrumentalisé politiquement en Europe, en Amérique latine ou aux Etats Unis.

3. *L'islam*

Dans ce domaine comme dans d'autres, il n'est pas simple d'analyser l'impact et les prescriptions de l'Islam, tant est grande sa diversité et surtout l'autonomie des individus et des différentes communautés, dénuées de clergé et de catéchisme unitaire. Il faut par ailleurs distinguer le dogme, les systèmes de valeurs véhiculés par le dogme et enfin les attitudes et les pratiques individuelles.

Au niveau microsociologique, une étude effectuée au Sénégal sur la mise en œuvre d'un programme de contraception en milieu rural conduisait à des constats étonnants sur les attitudes vis-à-vis de ce type de programmes : les leaders d'opinion traditionnels (l'imam et la matrone) se révélaient favorables et en tout cas peu hostiles, à ces outils dans le cadre du mariage, pour faciliter la vie des femmes, confrontées à un trop grand nombre d'enfants à prendre en charge. L'instituteur et l'infirmier semblaient, eux, se trouver dans une situation de conflit de normes entre les injonctions d'un programme de planification familiale et leurs propres croyances. Le fait que la matrone ne fût pas hostile montre qu'il ne s'agissait pas seulement de gérer un « fonds de commerce » (élèves à l'école pour l'instituteur ou nombre d'accouchements), mais bien que d'autres valeurs venaient se confronter aux prescriptions religieuses, d'apparence pro-natalité. Cette étude montrait bien la complexité de la prise en compte de la religion dans les pratiques de vie quotidiennes.

Au niveau macrosociologique, on assiste entre 1975 et 2012 à une baisse drastique de la fécondité dans les pays où la religion musulmane est largement majoritaire, au Maghreb, au Moyen Orient, en Asie du sud (Pakistan, Bangladesh), du sud-ouest (Afghanistan, Azerbaïdjan, Turquie, Iran, Tadjikistan, Turkménistan) et du sud-est (Indonésie). Ce phénomène confirme que « la bombe démographique a été très largement désamorcée », sans qu'il soit possible d'en attribuer ni l'occurrence, ni le rythme, à l'Islam, pourtant commun à tous ces pays.

4. *Le paradoxe de l'Iran.*

Le cas de l'Iran montre que l'islam ne peut suffire à empêcher une chute tendancielle de la fécondité (avec 1,9 enfant par femme, l'Iran a aujourd'hui le taux le plus bas de la région). Ce pays en profonde modernisation depuis 1906, date de sa première constitution, a connu une véritable explosion démographique, sa population passant en un siècle de 10 à 79 millions d'habitants, malgré certaines politiques antinatalistes.

En 1979, la révolution khomeyniste conduit à la mise en place d'un régime théocratique. S'il ne définit pas formellement une politique de population, il favorise de facto une hausse de la natalité par certaines règles sociétales (baisse de l'âge légal du mariage, interdiction du travail des femmes, répression de l'adultère, valorisation des familles nombreuses). En 1989, un retournement radical de la politique démographique, vers une limitation des naissances, est alors légitimé par l'Ayatollah Sanie : « Le Guide Suprême peut modifier la loi islamique en fonction des circonstances ». Cet islam d'apparence intangible, dans un Etat théocratique, peut donc être adapté si les besoins d'Etat l'exigent. On peut douter que la mise en place, depuis le régime du Shah d'Iran en 1967, de programmes de planification familiale, au demeurant contradictoires, explique le spectaculaire recul de la fécondité. Certes, l'évolution des indicateurs démographiques est incontestable : un très faible nombre d'enfants par femme (1,9), une diffusion large de la contraception moderne (75% des femmes mariées y auront accès en 2000) et une élévation de l'âge moyen au premier mariage (de 19.5 ans en 1976 à 22 ans en 1996). Mais en arrière-plan, trois facteurs socio culturels ont été décisifs : la progression de l'alphabétisation, la forte urbanisation et les relations égalitaires homme-femme. D'autres facteurs expliquent également le revirement de 1989 : la guerre avec l'Irak et la crise économique fragilisèrent le régime, contraint d'adopter une position de compromis et d'appliquer une tolérance de fait face à la demande pour les couples d'un second salaire, à la contestation des jeunes et des femmes et à une fragilisation de sa base sociale.

L'évolution de la fécondité a bien été une évolution sociétale, très largement indépendante des politiques successives, qui se sont révélées sans impact réel sur la baisse de la procréation. (« Les lois suivent les évolutions sociétales »), tout comme, semble-t-il, les prescriptions religieuses.

Le Pr Charbit a conclu son intervention sur les sujets de réflexion suivants :

- Doit-on avoir une vision universaliste ou au contraire faut-il contextualiser ce type d'analyse?
- Comment ne pas adopter une approche interdisciplinaire du lien religion/fécondité ?
- Comment réintroduire une dimension idéologique ou politique trop souvent absente de la recherche démographique sur les pays en développement ?

II **Echanges sur le thème « Religions et fécondité »**

- *Analyse de l'effondrement de la fécondité.*

Sur un comportement aussi complexe que la fécondité, il est impossible de croire qu'il est gouverné par un seul facteur et la religion n'est qu'une variable. Il faut aujourd'hui analyser ce phénomène dans un contexte socio-politique beaucoup plus global.

- *En matière de contraception : écart entre les discours religieux officiels et les pratiques sociologiques.*

Entre le Vatican, qui défend une doctrine qui est, par nature, au-delà du temps et de l'espace et la position de certains ecclésiastiques ou fidèles sur le terrain, notamment dans les centres de santé, les pratiques se révèlent diverses, parfois très éloignées de discours officiels. La même diversité existe dans la religion musulmane, sous une forme différente : il n'existe pas en Islam de discours unique, provenant du haut d'une hiérarchie, qui pourrait prétendre s'imposer à tous les fidèles.

- *Peut-on envisager une analyse plus fine permettant d'isoler le seul facteur religieux ?*

Dans toutes les enquêtes démographiques, la variable religion est déclarative et sommaire et est prise en compte à un moment précis pour en déduire toute une série de comportements et d'attitudes qui en réalité dans la vie concrète sont fluctuants. Toute la question technique réside de savoir sur quel échantillon réaliser son enquête avec la variable qualitative de la religion.

- *Rôle, finalement, de la religion dans l'adoption de la contraception ?*

Son rôle semble mineur. Ce sont les programmes de planification et la façon (actifs ou « dormants ») mis en place par les gouvernements qui, par l'accessibilité à ces moyens et son adaptation aux conditions de vie des populations concernées, détermineront l'impact sur les populations.

- *Malthus : fécondité et religion*

Contrairement aux idées reçues, Malthus, premier démographe reconnu, s'oppose à l'idée de contraception et est ainsi le seul exemple cohérent d'intégration *au niveau théorique* du principe religieux « croissez et multipliez ». Dieu dans sa sagesse a fait en sorte que l'espèce humaine soit douée de la capacité de reproduction, seul moyen de garantir une croissance démographique maximale porteuse de bonheur. A partir de 1820, il se démarque de ses analyses de 1798 (*Essai sur le principe de population*), en abandonnant l'idée que la population est limitée par les « subsistances ».

- *Effondrement actuel de la population au Japon ou en Allemagne : Existe-t-il dans l'histoire des phénomènes similaires ?*

S'il est difficile d'expliquer de quelle logique relève la faible fécondité de certains pays aujourd'hui, le seul exemple historique que l'on peut retenir est celui du Mexique au 15^{ème} siècle où l'effondrement de la population a coïncidé avec l'arrivée des Européens et la perte de leurs repères idéologiques et religieux par ces populations : les pathologies importées se sont accompagnées de la perte de « désir de vivre » qui a conduit à un effondrement de la natalité dans les populations autochtones.

- *Peut-on réellement déduire une doctrine populationniste des textes de l'Ancien Testament ?*

Certes non, mais si cette « doctrine » populationniste a été si souvent affirmée, c'est parce qu'elle convenait parfaitement au fait que, de tout temps, le pouvoir politique repose sur la population qu'il contrôle : dans la France du XVII^{ème} siècle en particulier, l'absolutisme royal suppose une solide assise démographique, sous-jacente à la doctrine mercantiliste.